

Fixation des tarifs en matière de services de transport par limousine berline à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau

Données statistiques

**Rapport des services administratifs de
la Commission des transports du Québec**

FÉVRIER 2012

Table des matières

- 1. Le mandat**
- 2. Le profil de l'industrie au Québec**
- 3. Évolution des tarifs de transport par taxi et par limousine**
- 4. Les données statistiques servant à la mise à jour des tarifs**
 - 4.1 *Le prix de l'essence***
 - 4.2 *Les indices de prix à la consommation de Statistique Canada***
 - 4.3 *Les primes d'assurance***
 - 4.4 *Les données de salaires***
- 5. Les autres sources d'information**
 - 5.1 *Les données administratives de la SAAQ***
 - 5.2 *Les données de l'aéroport de Montréal (ADM)***

1. Le mandat

La Commission des transports du Québec procède à une consultation sur l'opportunité de modifier les tarifs en matière de services spécialisés de transport par limousine pour les transports sans réservation à partir de l'aéroport Montréal-Trudeau.

Les tarifs révisés visent :

- tous les titulaires de permis de taxi spécialisés pour le service de limousine, qu'ils opèrent dans une agglomération de taxi ou sur le territoire d'une municipalité ;
- particulièrement le service offert à partir de l'aéroport Montréal-Trudeau.

Cette démarche répond aux attentes des gens de l'industrie qui, dans le contexte de l'audience de tarification reliée au changement de taux de la TVQ du 1^{er} janvier 2012, ont annoncé leur prochaine demande de fixation de tarifs. Une demande formelle à cet effet a par la suite été transmise à la Commission par des représentants de l'industrie.

Le présent document vise à proposer un terrain commun aux participants à l'audience publique, en vue de faciliter la présentation de leurs observations et de soutenir les discussions. Aucune partie n'est tenue de se limiter à ces seules données, qui sont fournies à titre indicatif seulement, et qui n'engagent en rien les membres de la Commission dans leur prise de décision.

2. Le profil de l'industrie du transport par limousine au Québec et de son parc automobile

L'ensemble du Québec est desservi par plus de 8 300 permis émis, appartenant à 6 480 titulaires.

En se limitant aux différents permis de service de limousine, on dénombre dans le tableau de la page suivante 161 permis, dont 150 sont de type « service spécialisé de limousine ». Ces derniers sont exploités par 137 titulaires, sur 12 territoires différents.

130 de ces permis « service spécialisé de limousine » sont rattachés au territoire de l'île de Montréal, soit à l'une ou l'autre des trois agglomérations de taxi, soit au territoire de la ville de Montréal. Ces permis autorisent toutefois leur titulaire à exploiter sur l'ensemble du territoire du Québec, en excluant le territoire de la ville de Québec. Cependant, le territoire de la ville de Québec est autorisé si la course origine ou se termine dans la ville de Montréal.

Parmi les titulaires de ces permis, 70 détiennent également un permis de « Limousine berline » délivré par l'aéroport¹. Ce permis les autorise en exclusivité à offrir le *service sans réservation* à l'aéroport, service dont le tarif fait l'objet de la demande de fixation soumise à la Commission. Ces titulaires peuvent également procéder à des arrangements préalables avec leurs clients, option qui est également accessible

¹ Depuis la fixation de tarifs de 2005, ce nombre de permis s'est maintenu à 70 permis.

(moyennant un déboursé à chaque occasion) à tout autre titulaire de permis de limousine qui ne détient pas un permis de l'aéroport.

Tableau 2.1				
Nombre de permis de limousine, par territoire et par type de permis				
	Type de permis de limousine			
	Service spécialisé de limousine	Privilège de transport par limousine de grand luxe	Service restreint de limousine	Service restreint de limousine de grand luxe
A.11 Montréal	65			
Ville de Montréal	46			
A.5 Est de Montréal	13			
A.12 Ouest de Montréal	6			
A.2 Longueuil	2			
A.23 Beloeil	1			
Mont-Tremblant	1			
Mirabel	1			
A.7 Lachute	1			
A.36 Québec	10			
Ville de Québec	2			
Mariville	2			
A.34 Hull			4	2
L'ensemble du Québec		5		
Total	150	5	4	2

Source : données administratives CTQ

Au tableau 2.2, on constate la prédominance des véhicules Lincoln Town Car dans le parc des limousines, tant à Montréal qu'ailleurs au Québec.

Tableau 2.2				
Permis service spécialisé de limousine – Parc automobile				
	Lincoln	Cadillac	Mercedes	Autres
A.11 Montréal	60	4	1	
Ville de Montréal	33	8	3	2
A.5 Est de Montréal	12		1	
A.12 Ouest de Montréal	6			
A.2 Longueuil	1	1		
A.23 Beloeil	1			
Mont-Tremblant		1		
Mirabel	1			
A.7 Lachute	1			
Marieville	2			
A.36 Québec	6	2		2
Ville de Québec				2
TOTAL	123	16	5	6

Source : données administratives CTQ

En ce qui a trait à l'âge des véhicules, au tableau 2.3, on observe que 80 % des limousines sur l'île de Montréal sont d'un modèle récent (2009 à 2012). Un âge maximal de 10 ans s'applique pour la limousine comme pour le taxi. Toutefois, au moment d'une demande de permis, d'un changement de véhicule ou d'un transfert, une limousine doit être d'un modèle d'au plus deux ans.

Tableau 2.3										
Âge des véhicules, services spécialisés de limousine, sur l'île de Montréal										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Cadillac			1	1	5	5				12
Lincoln	1	2	3	5	8	31	35	25	1	112
Mercedes							1	2	2	5
BMW									1	1
Jaguar XJ								1		1
Total	1	2	4	6	13	36	36	28	4	130

Source : données administratives CTQ

3. Évolution des tarifs de transport par taxi et par limousine

Tableau 3.1		
Historique des dernières fixations générales de tarifs		
Décision	Date	Événement principal motivant la demande
MPTC12-00022	2012-01-13	Augmentation du taux de TVQ du 1er janvier 2012
MPTC11-00085	2011-03-03	Augmentation du taux de TVQ du 1er janvier 2011
MPTC08-00275	2008-08-04	Demande de l'industrie - flambée du prix de l'essence
MPTC07-00398	2008-01-08	Réduction du taux de TPS du 1er janvier 2008
MPTC06-00419	2006-08-03	Réduction du taux de TPS du 1er juillet 2006
MPTC05-00478	2005-10-18	Demande de l'industrie - flambée du prix de l'essence
MPTC05-00036	2005-02-15	Demande de l'industrie (Limo)
MPTC99-00196	1999-05-18	Non documenté (Limo)

Entre 2005 et 2012, les tarifs de transport par taxi ont évolué de la façon exposée dans le tableau 3.2, croissant de 14,3 %. Quant à la hausse avant taxes des coûts d'exploitations du taxi entre 2005 et 2012, elle a été de 13,8 %.

Tableau 3.2						
Évolution de la tarification du transport par taxi depuis 2005 en termes d'une course étalon						
		Tarif				
		Départ	kilomètre	Horaire	Minute	Total
2005-10-18	Recueil	3,15 \$	1,45 \$	33,00 \$	0,55 \$	
	Course	3,15 \$	7,25 \$		2,20 \$	12,60 \$
2012-01-13	Recueil	3,45 \$	1,70 \$	38,05 \$	0,63 \$	
	Course	3,45 \$	8,50 \$		2,45 \$	14,40 \$

Source : En grisé : recueils des tarifs de taxi, CTQ.
Autre : Calcul de la course étalon par la CTQ

En ce qui a trait aux tarifs de transport par limousines berline depuis l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau, ceux-ci ont été établis pour la première fois en 1999, et ils ont fait l'objet d'une révision générale en 2005 (décision MPTC05-00036). Ils sont demeurés sensiblement les mêmes depuis ce temps, en dépit des variations de taux de taxes et de l'évolution des coûts d'exploitation du transport par limousine.

4. Les données statistiques servant à la mise à jour des tarifs

La fixation des tarifs de transport par taxi se base sur les coûts encourus et non sur des augmentations à venir. La Commission s'assure de mettre à jour les coûts en retenant les données les plus récentes.

4.1 Le prix de l'essence

Depuis 2005, les données de la Régie de l'énergie du Québec présentent l'évolution décrite au tableau 4.2, pour la moyenne annuelle du prix de l'essence au Québec, présentée d'une part toutes taxes incluses et, d'autre part, sans taxes de ventes.

Tableau 4.1			
Prix de l'essence moyen à Montréal			
	Prix avec taxes	Avant taxes	taux de taxe
2005	97,5	84,8	tps : 7% tvq : 7,5 %
2006	101,9	89,4	tps : 6% tvq : 7,5 %
2007	106,3	93,3	tps : 6% tvq : 7,5 %
2008	119,3	105,7	tps : 5% tvq : 7,5 %
2009	98,2	87	tps : 5% tvq : 7,5 %
2010	108,8	96,4	tps : 5% tvq : 7,5 %
2011	131,1	115,1	tps : 5% tvq : 8,5 %
croissance	34,5%	35,7%	-0,96%

Source : Régie de l'énergie, Prix annuel moyen de l'essence ordinaire, Région de Montréal, Calculs et taux de taxes CTQ

4.2 Les indices de prix à la consommation de Statistique Canada

Le recours aux indices de prix a été retenu par la Commission pour indexer² les coûts pour lesquels elle ne détient pas d'informations précises sur la réalité vécue par les titulaires de permis, comme pour l'entretien mécanique par exemple. La présentation de l'information sur les prix décrit les biens consommés par les ménages : l'indice de prix général se divise en sous-indices, selon une structure hiérarchique.

Le tableau 4.2.1 présente les valeurs de quelques sous-indices des prix à la consommation utilisés pour l'indexation du modèle de coût, ou à des fins de comparaison. Les données annuelles sont retenues.

² On vise à accorder la juste inflation aux différents postes du modèle de coûts. À la base, ces indices informent sur la variation des prix à une période donnée, mais ils ne permettent pas de connaître le niveau de ces prix.

Tableau 4.2.1						
Indice des prix à la consommation annuels pour des biens et services utilisés dans la prestation du transport par limousine						
	Transport privé	Transport privé excluant l'essence	Achat et location de véhicules	Essence	Pièces, entretien et réparation	Autres dépenses d'util. de véhic.
2005	112,6	106,5	99,5	133,3	111,7	121,2
2006	115,5	108,4	100,9	139,7	114,7	123,8
2007	116,9	108,5	99,5	145,2	117,9	126,8
2008	119,7	106,2	93,5	164,6	120,2	132,9
2009	110,9	103,9	88,2	134,7	124	135,3
2010	116,2	106,8	90,9	147,6	125,3	140,2
2011	124,8	108,4	91,8	178,4	128,2	143,8
CROISSANCE	11%	2%	-8%	34%	15%	19%

Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 326-0021, calculs par la CTQ

Des données du tableau 4.2.1, il ressort que le coût d'opérer un véhicule pour les consommateurs a progressé de 11 % entre 2005 et 2011. Toutefois sans considérer le carburant, l'augmentation observée est beaucoup plus faible, soit de l'ordre de 2 %. Cette faiblesse s'explique notamment par la diminution des prix des voitures.

Les titulaires de permis de limousine utilisent leurs véhicules plus intensément que le consommateur moyen, et ils sont davantage sensibles à la variation des coûts de l'entretien, qui ont progressé de 15 % pendant la période 2005-2011.

Le tableau 4.2.2, compilé à partir de la même source, présente l'évolution des prix au Québec, dans des secteurs semblables de l'économie. Les transporteurs interurbains, en compétition avec la limousine pour la desserte de longue distance, ont fait progresser leurs prix de 11 % entre 2005 et 2011, une progression similaire à l'évolution de l'ensemble des prix à la consommation. Le taxi et le transport public ont fait progresser le prix de leurs services avec un peu plus de vigueur, avec une croissance de l'ordre de 18 à 20 % pendant la période examinée.

Tableau 4.2.2				
Indice des prix à la consommation pour la comparaison				
	IPC d'ensemble	Transport public	Transport interurbain	Taxi et autres transports locaux et de banlieue
2005	123,5	113,1	106,3	113
2006	125,6	118,2	110,4	124,7
2007	127,5	120,6	110,8	124,7
2008	130,3	125,6	117,6	127,2
2009	131	128,3	117,3	135,3
2010	132,6	126,2	110,9	135,3
2011	136,6	133,4	118,4	135,3
CROISSANCE	11%	18%	11%	20%

4.3 Les primes d'assurances

Le Groupement des assureurs automobile du Québec produit des statistiques qui couvrent la presque totalité des primes versées dans la catégorie des véhicules publics, taxis ou limousines. Il appert toutefois que des propriétaires de flottes peuvent recourir à un type de contrat différent, qui n'est pas pris en compte ici, puisque le cas-type de la fixation consiste en un titulaire qui opère un permis. Les données historiques fournies ne remontent pas jusqu'à 2005, mais elles témoignent d'un niveau de prix de l'ordre de 1600 \$, en diminution constante lors des dernières années.

Tableau 4.3.1		
Prime moyenne souscrite dans la catégorie véhicules publics / taxis ou limousines		
	Prime (en \$)	Croissance (en %)
2008	1703,54	-2,8%
2009	1702,12	-0,1%
2010	1665,33	-2,2%
2011 ^P	1637,13	-1,7%
Écart 2008 - 2011	66,41	-3,9%

Source : Groupement des assureurs automobiles du Québec, compilation par la CTQ

P : la donnée 2011 n'est pas disponible. La valeur proposée est obtenue en faisant croître la prime par le taux de croissance annuel moyen observé entre 2008 et 2010.

4.4 Les données de salaires

La Commission retient la rémunération hebdomadaire moyenne du Québec afin d'établir le salaire annuel dans l'industrie du transport par taxi. À défaut d'en retenir le niveau, il convient de prendre acte d'une augmentation de plus de 17 % du salaire moyen au Québec pendant la période 2005-2011.

Tableau 4.4.1		
RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE MOYENNE AU QUÉBEC		
Ensemble des branches d'activité excluant les entreprises non classifiées		
	Hebdomadaire	Annuel
2005	677,46 \$	35 227,92 \$
2006	688,57 \$	35 805,64 \$
2007	719,08 \$	37 392,16 \$
2008	733,70 \$	38 152,40 \$
2009	747,32 \$	38 860,64 \$
2010	767,94 \$	39 932,88 \$
2011	793,32 \$	41 252,64 \$
Croissance	17,1%	17,1%

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération, et les heures de travail.

tableau 281-0026, données 2011 calculée par moyenne sur les 11 premiers mois de l'année.

5. Les autres sources d'information

5.1 Les données administratives de la SAAQ

Tableau 5.1		
Statistiques descriptives sur le kilométrage		
	Km / jour	Km / an
Moyenne	218	79 475
Minimum	67	24 277
Maximum	676	246 892
Nombre de voitures considérées ³	68	

Données administratives SAAQ.

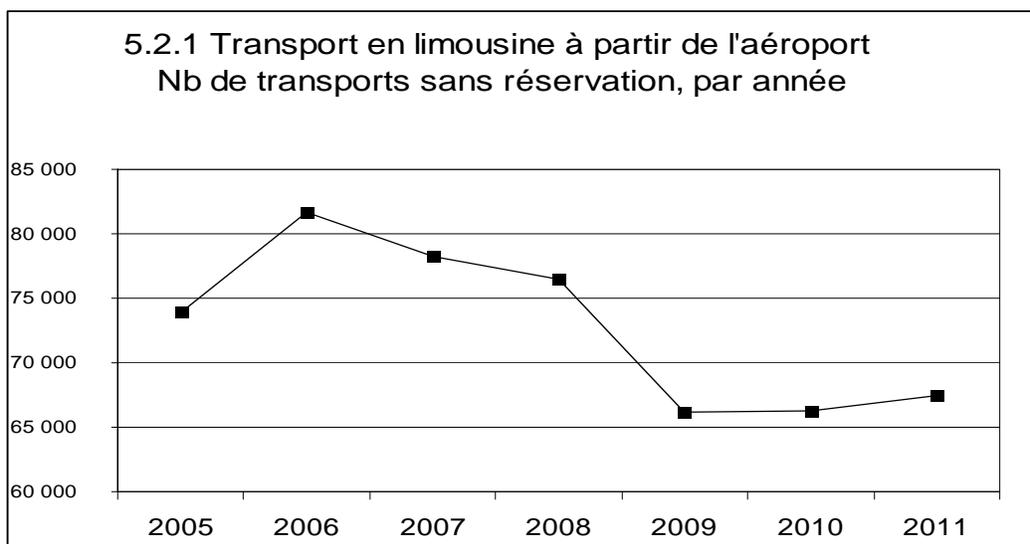
Nous avons utilisé les données d'inspections mécaniques réalisées par les mandataires de la SAAQ afin de compiler pour les titulaires de permis de limousine de l'Île de Montréal le kilométrage moyen enregistré entre 2005 et 2011. Un kilométrage moyen de l'ordre de 80 000 Km serait à retenir selon cet exercice. Il convient de spécifier que les titulaires qui faisaient moins de 1000 Km par mois n'ont pas été retenus.

5.2 Les données de l'aéroport de Montréal (ADM)

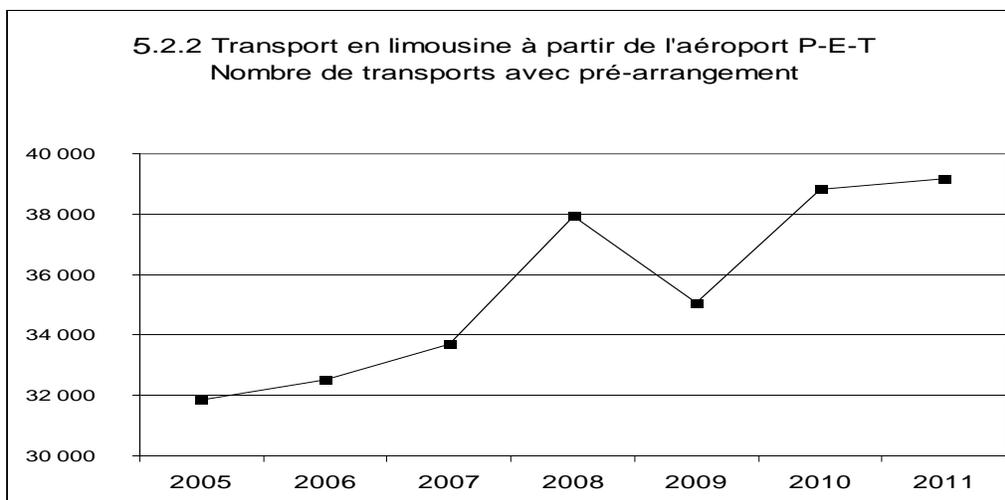
Nous avons obtenu certaines données administratives de l'aéroport, à partir desquelles les tableaux ci-après ont été compilés. Au tableau 5.2.1, on trouve l'évolution du nombre de voyage effectués sans réservation à partir de l'aéroport, par des titulaires de permis de berlines aéroport. On note un certain fléchissement des affaires en 2009.

³ Pour compiler ces statistiques, la CTQ utilise environ la moitié des dossiers des véhicules actifs sur l'île de Montréal. Ce choix est justifié par les considérations suivantes :

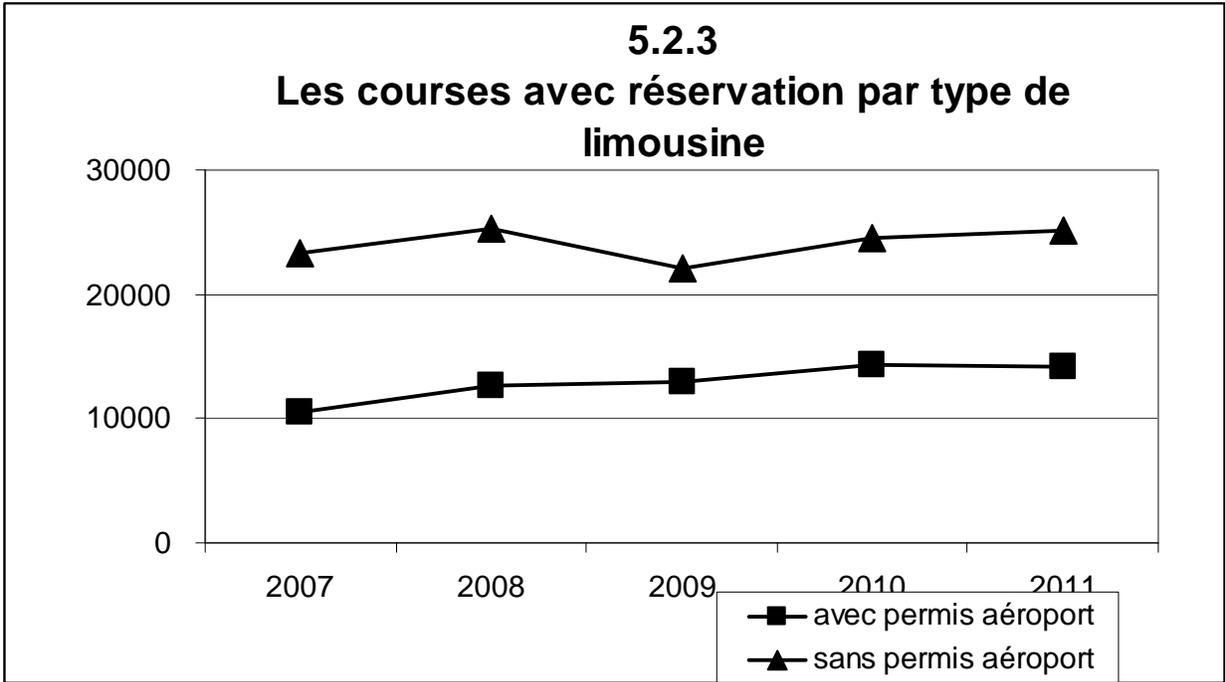
- La SAAQ utilise ces informations avec circonspection car elles sont saisies sans validation. Ces données sont tirées des inspections mécaniques et elles sont versées par les mandataires de la SAAQ qui réalisent ces inspections;
- Certaines réparations d'automobiles entraînent des changements à l'odomètre, ce qui rend complexe le suivi chronologique;
- La CTQ sélectionne les cas les mieux documentés, les plus cohérents et elle se limite à ceux dont le kilométrage reflète un profil d'activité assimilable à une exploitation à temps plein, afin de maximiser la vraisemblance du résultat.



Le tableau 5.2.2 fait pour état part de l'évolution des voyages pour lesquels une réservation a préalablement été faite. Ainsi qu'exposé à la section 2, ce type de voyage peut être pris par une limousine ayant un permis d'aéroport, qui ne verse pas de paiement autre que sa redevance annuelle, ou par une limousine qui n'a pas de permis d'aéroport, et qui doit verser un montant à chaque voyage. Le tableau 5.2.2 fait état de l'ensemble des voyages ainsi réalisés par les propriétaires de limousine, qu'ils soient titulaires ou pas d'un permis d'aéroport. On observe une progression qui compense la perte d'affaire observée au tableau précédent.



Des statistiques d'ADM sur des années plus récentes nous permettent de ventiler les quelques 30 000 à 40 000 courses entre les deux catégories de limousines.



Finalement, ADM a également pu nous fournir des données sur le nombre global de taxis qui prennent des courses à partir de l'aéroport. Ce sont nécessairement des titulaires de permis de l'aéroport. Dans ce secteur, le fléchissement de 2009 n'a pas encore été récupéré.

